

Département du **BAS-RHIN**  
Canton de **SAVERNE**  
Arrondissement de **MOLSHEIM**  
Conseillers élus : 12  
Conseillers en fonction : 12  
Conseillers présents : 11

**C O M M U N E** de **TRAENHEIM**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du 7 octobre 2019 ouverte à  
Convocation remise le 30 septembre 2019 - Séance publique.

Sous la présidence de M. Gérard STROHMENGER, Maire

**Membres présents :**

**Adjoint au maire :**

MM. Jean MARCQUE, Mme Viviane FRITSCH-TREBUS, M. David WETTERWALD

**Conseillers municipaux présents :**

MM. Robert ANSTOTZ, David FINCK, Cyrille MEYER, Frédéric BASTIAN et  
Alexandre ROSIN et Mme Heike ROTHGERBER et Christiane SCHIMBERLE

**Membres absents excusés :** M. Jean-Renaud KLEIN

**Membres absents non excusés :** -

**Délégations de pouvoir :** 1

**Secrétaire de séance :** M. Jean MARCQUE

-----  
**ORDRE DU JOUR :**

**OBJET 1 : APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2019**

**OBJET 2 : URBANISME**

**OBJET 3 : VOYAGE A PARIS – FRAIS DE DEPLACEMENT, HEBERGEMENT ET RESTAURATION**

**OBJET 4 : VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRESORERIE PAR LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNE MOSSIG ET VIGNOBLE – MODALITES DE REMBOURSEMENT ET SIGNATURE DE  
CONVENTION**

**OBJET 5 : DECISIONS MODIFICATIVES**

**OBJET 6 : BENNE A CARTON SUR L'AIRE DE TRI**

**OBJET 7 : ATTRIBUTIONS N° DE RUE**

**DIVERS**

**Dates à retenir :**

- 19 octobre : Fête de la Citrouille
- 20 octobre : Contes VOOLP
- 27 octobre : MESSTI
- 7 novembre : Don du sang
- 29 novembre : TELETHON
- 1<sup>er</sup> décembre : Fête de l'Avent (Paroisse protestante) à la salle communale
- 7 décembre : Fête des aînés

REÇU le  
- 9 OCT. 2019  
À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

## **OBJET 1 : APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2019**

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 2 septembre 2019 :

Vote « Pour » : 11  
Vote « Abstention » : 1  
Vote « Contre » : -

## **OBJET 2 : URBANISME**

M. David WETTERWALD, chargé de l'urbanisme, présente au Conseil Municipal les dossiers en cours :

DP06749219R0019 M. MOROGLU : Projet accepté  
DP06749219R0018 M. CLIDI : Projet refusé  
DP06749219R0017 M. GUYON : Projet refusé  
DP06749219R0012 M. DECKER : Projet refusé

PC06749219R0006 M. Mme MULLER : Projet refusé  
PC06749219R0004 M. FAR : En cours d'instruction

Réfection Rue Principale (2<sup>ème</sup> tranche) jusqu'au Restaurant "Loejelgucker : Etude préliminaire en cours.

Vote « Pour » : 12  
Vote « Abstention » : -  
Vote « Contre » : -

## **OBJET 3 : VOYAGE A PARIS – FRAIS DE DEPLACEMENT, HEBERGEMENT ET RESTAURATION**

### **Voyage à Paris les 12 et 13 octobre 2019 :**

Visite de l'Assemblée Nationale sur invitation du Député M. Laurent FURST

#### **1. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont les suivants :**

Participation des Elus et Agents : 50€/personne  
Participation des conjoint(e)s : 140€/personne  
Participation pour frais d'annulation : 1€/personne

Le complément sera facturé à la commune de Traenheim.

#### **2. Facture du déjeuner à l'Assemblée Nationale le samedi 12 octobre 2019 :**

M. Le Maire règlera la facture du déjeuner à l'Assemblée Nationale le samedi 12 octobre 2019. Le Conseil Municipal décide de rembourser le montant de la facture à M. Le Maire.

Vote « Pour » : 12  
Vote « Abstention » : -  
Vote « Contre » : -

**OBJET 4 : VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRESORERIE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNE MOSSIG ET VIGNOLE – MODALITES DE REMBOURSEMENT ET SIGNATURE DE CONVENTION**

**Le Conseil Municipal,**

**VU** le cadre réglementaire qui prévoit que les avances et prêts accordés par les collectivités territoriales doivent respecter :

- L'obligation de dépôts des fonds libres au Trésor,
- La loi bancaire qui réserve les opérations de crédits à titre habituel aux seuls établissements de crédit (article 511-5 du Code Monétaire et Financier et article 511-6 exceptions de principe),
- Le principe général de la liberté du commerce et de l'industrie,
- Le principe général de l'intérêt local des dépenses engagées par les collectivités territoriales,
- La réglementation de l'Union Européenne pour les prêts et avances aux entreprises privées ou assimilées,

**CONSIDERANT** que la Commune de TRAENHEIM fait face actuellement à un manque de trésorerie et souhaite bénéficier à cet effet d'une avance de trésorerie de 35 000 € de la part de la communauté de communes,

**VU** la délibération du 07/10/2019 (Objet n° 4) portant décisions modificatives,

**VU** la délibération n° 114/2019 du 24 Septembre 2019 de la COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA MOSSIG ET DU VIGNOLE, décidant d'accorder une avance de trésorerie sans intérêt de 35 000 € à la Commune de TRAENHEIM et fixant le délai de remboursement maximum au 31 Août 2020

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE** d'accepter le versement d'une avance de trésorerie sans intérêt, d'un montant de 35 000 € de la part de la Communauté de Communes Mossig Vignoble,

**ENTEND** que le remboursement se fera au fur et à mesure de l'encaissement des subventions par la Commune de TRAENHEIM avec un délai maximum fixé au 31 Août 2020

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention entre la Communauté de Communes Mossig Vignoble et la Commune de TRAENHEIM.



**OBJET 5 : DECISIONS MODIFICATIVES**

M. Le Maire propose de procéder à des régularisations.

Il explique ces régularisations et soumet au Conseil Municipal des décisions modificatives suivantes :

**1. REFECTON DES TERRAIN DE TENNIS DE TRAENHEIM :**

**Dépenses d'investissement :**

- Compte 2128-153 : + 63000€ (différence entre le montant de la facture de 78000€ et les sommes déjà prévues au budget de 15200€).
- Compte 168748 : + 35000€ (remboursement de l'avance de trésorerie à la commune de Traenheim)

**Recettes d'investissement :**

- Compte 168748 : + 35000€ (comptabilisation de l'avance de trésorerie consentie par la Communauté de Commune Mossig-Vignoble)
- Compte 1641 : + 63000€ (comptabilisation du crédit relais de 23000€, recette d'emprunt fictive + 40000€ permettant l'équilibre budgétaire de l'opération).

## **2. POSE D'UN HYDRANT :**

### **Dépense d'investissement :**

- 21318-145 (Eglise) : - 4000€
- 2156-162 (Hydrant) : + 4000€

Vote « Pour » : 12

Vote « Abstention » : -

Vote « Contre » : -

### **OBJET 6 : BENNE A CARTON SUR L'AIRE DE TRI**

La société REIFSTECK de Traenheim demande la pose d'une benne à carton sur l'aire de tri à l'arrière de la mairie. Les frais seront entièrement pris en charge par la société REIFSTECK. Si d'autres entreprises locales seraient intéressées, elles se mettront en relation avec la société REIFSTECK (à voir avec M. Reifsteck).

Vote « Pour » : 12

Vote « Abstention » : -

Vote « Contre » : -

### **OBJET 7 : ATTRIBUTIONS NUMERO DE RUE**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les numéros de rue :

- rue de l'Ecole n° 14a à M. et Mme Rémi LOHR
- rue des Forgerons n° 17 à M. MULLER Jean-Jacques

Vote « Pour » : 12

Vote « Abstention » : -

Vote « Contre » : -

### **DIVERS**

#### **Dates à retenir :**

- 19 octobre : Fête de la Citrouille
- 20 octobre : Contes VOOLP
- 27 octobre : MESSTI
- 7 novembre : Don du sang
- 29 novembre : TELETHON
- 1<sup>er</sup> décembre : Fête de l'Avent (Paroisse protestante) à la salle communale
- 7 décembre : Fête des aînés : Mme FRITSCH-TREBUS consultera le restaurant "Loejelgucker" et transmettra un choix de menus à la prochaine séance.

**Bibliothèque :** les membres de la bibliothèque demandent la réfection du local (peinture des murs et plafond). La Commune prendrait en charges les frais de peinture et matériel.

Fin de séance : 21h15

Délibération certifiée exécutoire en vertu de sa transmission  
Le 8 octobre 2019



Maire : Gérard STROHMENGER

A handwritten signature in black ink, appearing to be "G. Strohmenger", is written over the printed name of the Mayor.

Les conseillers municipaux :

M. Jean MARCQUE :
Mme Viviane FRITSCH :
M. David WETTERWALD :
M. Cyrille MEYER :
Mme Heike ROTHGERBER :
M. Robert ANSTOTZ :

M. Frédéric BASTIAN :
Mme Christiane SCHIMBERLE :
M. Jean-Renaud KLEIN : <b>absent</b>
M. David FINCK :
M. Alexandre ROSIN :

REÇU le  
- 9 OCT. 2019  
À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

